

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RSM EST
50 AVENUE D'ALSACE
68027 COLMAR CEDEX

V/REF :
N/REF : 76 B 115 / 2019-B-270

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 17/09/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

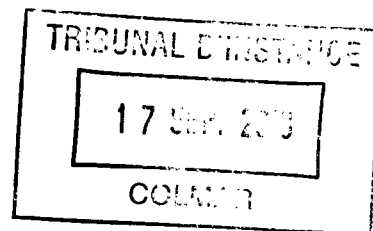
Concernant la société

A LA FEUILLE DE VIGNE
Société par actions simplifiée
11A boulevard du Champ de Mars
68000 Colmar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-270 le 25/01/2019
R.C.S. COLMAR TI 306 843 350 (76 B 115)

Fait à COLMAR le 25/01/2019,
LE GREFFIER

73111
219327



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SASU A LA FEUILLE DE VIGNE

au capital de 10 000 €
11 A boulevard du Champ de Mars
68000 COLMAR

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. L. Vigne", written over a horizontal line.

LE PRÉSIDENT

 Sommaire

1. ETATS DE SYNTHESE	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
2. ANNEXE	8
Synthèse de l'annexe	9
Règles et méthodes comptables	11
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	25

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ETATS DE SYNTHESE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 500,00	7 500,00		
Fonds commercial	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Autres immobilisations incorporelles	12 128,84	12 074,11	54,73	4 339,69
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 799,90	16 709,54	17 090,36	19 807,20
Constructions	0,05		0,05	0,05
Installations techniques, matériel et outillage	170 421,91	146 757,16	23 664,75	37 555,69
Autres immobilisations corporelles	1 548 573,12	1 225 759,06	322 814,06	378 322,11
Immob. en cours / Avances & acomptes	70 480,92		70 480,92	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	134 125,02		134 125,02	104 728,73
Autres titres immobilisés	50 071,96		50 071,96	50 012,96
Prêts	16 949,66		16 949,66	9 666,12
Autres immobilisations financières	810 501,10		810 501,10	994 061,04
ACTIF IMMOBILISE	2 869 797,38	1 408 799,87	1 460 997,51	1 613 738,49
Stocks				
Matières premières et autres approv.	3 924,00		3 924,00	4 057,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	486,00		486,00	459,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	68 512,16		68 512,16	52 079,41
Fournisseurs débiteurs	6 011,00		6 011,00	2 293,00
Personnel	10,80		10,80	10,80
Etat, Impôts sur les bénéfices	90,00		90,00	90,00
Etat, TVA	21 861,77		21 861,77	9 493,98
Autres créances	5 407,03		5 407,03	11 518,80
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	518,75		518,75	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41 934,19		41 934,19	48 725,24
Charges constatées d'avance	12 505,00		12 505,00	16 523,00
ACTIF CIRCULANT	161 260,70		161 260,70	146 250,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 031 058,08	1 408 799,87	1 622 258,21	1 758 988,72

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	864 336,35	858 659,71
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	151 942,96	175 676,64
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	91 020,01	92 601,73
CAPITAUX PROPRES	1 118 299,32	1 137 938,08
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	120 792,28	160 820,06
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Groupes et Associés	134 757,00	258 384,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 551,45	8 526,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 936,13	100 382,34
Dettes fiscales et sociales	61 032,50	54 995,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 185,49	31 777,87
Autres dettes	7 904,04	2 790,00
Produits constatés d'avance	3 800,00	3 375,00
DETTES	503 958,89	621 050,64
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 622 258,21	1 758 988,72

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	3 455,67	4 243,97
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 419 018,26	1 413 503,27
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 306,72	8 466,58
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 882,39	9 715,47
Autres produits	207,58	51,47
Total I	1 443 870,62	1 435 980,76
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	2 015,01	2 281,04
Variations de stock	-27,00	-71,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements	51 960,89	56 533,26
Variations de stock	133,00	-848,00
Autres achats et charges externes (a)	581 941,22	532 134,52
Impôts, taxes et versements assimilés	27 789,20	21 324,26
Salaires et traitements	273 960,62	270 097,48
Charges sociales	65 495,18	66 156,98
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	97 109,69	102 173,05
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	85 702,61	85 408,62
Total II	1 165 060,42	1 185 490,21
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	257 790,20	300 790,55
Quotes-parts		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 182,40	11 736,45
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	19 182,40	11 736,45
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	71 014,37	79 719,02
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	71 014,37	79 719,02
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-51 831,97	-67 982,57
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	205 958,23	232 807,98

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	19 919,25	16 632,79
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	25 406,70	23 185,99
Total VII	45 325,95	39 818,78
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 955,00	2 650,20
Sur opérations en capital	683,24	1 014,07
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 824,98	10 955,85
Total VIII	27 463,22	14 620,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 862,73	25 198,66
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	71 878,00	82 330,00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 508 378,97	1 487 535,99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 356 436,01	1 311 859,35
BENEFICE OU PERTE	151 942,96	175 676,64

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite			x
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A LA FEUILLE DE VIGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 622 258 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 151 943 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Droits d'entrée ACCOR: 8 ans
 - Site internet: 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers :
 - Installations générales: 5 à 20 ans
 - Aménagement du terrain: 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer et produit à recevoir

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors

Règles et méthodes comptables

taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 903 EURO. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 245			15 245
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 558	71		19 629
Immobilisations incorporelles	34 803	71		34 874
- Terrains	33 800			33 800
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	171 409	2 441	3 428	170 422
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 508 581	18 881		1 527 462
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 761			8 761
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		70 481		70 481
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 734 901	91 802	3 428	1 823 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	104 729	29 396		134 125
- Autres titres immobilisés	50 013	59		50 072
- Prêts et autres immobilisations financières	1 003 727		176 276	827 451
Immobilisations financières	1 158 469	29 455	176 276	1 011 648
ACTIF IMMOBILISE	2 928 173	121 328	179 704	2 869 797

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	71	91 802		91 873
Apports				
Créations				
Réévaluations			29 455	29 455
Augmentations de l'exercice	71	91 802	29 455	121 328
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 428	176 276	179 704
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 428	176 276	179 704

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	15 244
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	15 245

Le fonds commercial comprend le fonds de commerce sis 11a, Boulevard du Champ de Mars à Colmar avec droit au bail et l'enseigne "A LA FEUILLE DE VIGNE"

Il s'agit d'un fonds acheté et bénéficiant d'une protection juridique.

La valeur mentionnée est celle de l'acte d'acquisition.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI JACQUES CHEVILLARD 68000 COLMAR	10 000	37 925	100,00	-55 585
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 203	7 203	126 922		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 218	4 356		19 574
Immobilisations incorporelles	15 218	4 356		19 574
- Terrains	13 993	2 717		16 710
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 853	15 648	2 745	146 757
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 133 336	72 829		1 206 165
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 684	1 560		7 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 299 216	92 754	2 745	1 389 226
ACTIF IMMOBILISE	1 314 435	97 110	2 745	1 408 800

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 068 771 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	126 922		126 922
Prêts	16 950		16 950
Autres	810 501		810 501
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	68 512	68 512	
Autres	33 381	33 381	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 505	12 505	
Total	1 068 771	114 398	954 373
Prêts accordés en cours d'exercice	7 284		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur prêts	16 950
PAR - Contrats aidés	2 390
Produits à recevoir	3 017
Total	22 357

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
JAPALOU 68000 COLMAR	100,00	500,00

II. PERSONNES PHYSIQUES

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	92 602	23 825	25 407	91 020
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	92 602	23 825	25 407	91 020

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	23 825	25 407

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 494 407 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	120 792	30 415	90 377	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 936	151 936		
Dettes fiscales et sociales	61 033	61 033		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 185	14 185		
Autres dettes (**)	142 661	142 661		
Produits constatés d'avance	3 800	3 800		
Total	494 407	404 030	90 377	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	39 995			
(**) Dont envers groupe et associés	81 782			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau, énergie CAP	3 942
Entretien construction CAP	915
Entretien matériel CAP	101
Maintenance - CAP	3 465
Honoraires CAP	12 230
Commissions sur ventes CAP	6 907
Annonces et insertions CAP	2 418
Décoration CAP	260
Dons CAP	1 216
Redevances CAP	9 693
Japalou CAP	81 782
Dettes prov.s/congés à payer	20 077
Intéressement à payer	2 983
Autres charges à payer	4 387
Charges soc.s/congés à payer	4 818
Autres charges à payer	473
Forfait social sur intéressement	1 214
Contribution Eco.Territoriale CAP	384
Formation professionnelle CAP	2 274
Taxe d'apprentissage CAP	1 082
Intérêts à payer Blancol	66
Total	160 687

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Prod.entretien-accueil CPA	5 316		
Assurances CPA	1 966		
Combustible CPA	1 231		
Annonces et insert. CPA	1 429		
Droits d'auteur CPA	682		
Cotisations professionnelles CAP	74		
Locations mobilières CPA	854		
Ent.contractuel CPA	858		
Abonnement musical CPA	95		
Total	12 505		

Notes sur le bilan**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 800		
Total	3 800		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SASU A LA FEUILLE DE VIGNE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL JAPALOU.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	720 000
<i>Nantissement de 500 parts sociales</i>	2 450 000
Autres engagements donnés	3 170 000
Total	3 170 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, il sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de notre fonds de roulement.

A LA FEUILLE DE VIGNE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 460 000.00 €

Siège social : 11 A boulevard du Champ de Mars

68000 COLMAR

306 843 350 RCS COLMAR

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 25 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 151 942.96 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 151 942.96 €
- Une somme de 130 000.00 €
à la distribution de dividende,
- et le solde, soit 21 942.96 €
au compte "Autres réserves"

Ce dividende sera mis en paiement à compter du jour de l'approbation des comptes, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire obligatoire, sauf cas de dispense.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus ne sont pas éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Suite à la distribution de dividendes, le solde des Autres réserves s'élève ainsi à 886 279.31 €. Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ne pouvant refinancer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, il est rappelé qu'une somme au moins équivalente aux CICE 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 soit 72 682 € reste affectée en Autres réserves.

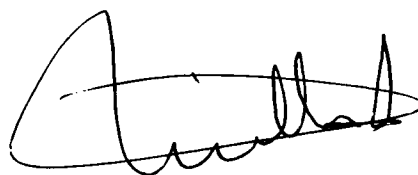
Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2016	170 000.00	0.00	170 000.00	0.00	0.00

31/12/2015	240 000.00	0.00	240 000.00	0.00	0.00
31/12/2014	287 000.00	0.00	287 000.00	0.00	0.00

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



LE PRÉSIDENT



A LA FEUILLE DE VIGNE

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €**

11A boulevard du Champ de Mars

68000 COLMAR

A. ASTIER
S. DONTENVILLE
F. FURMANN
P. LAMBERGER
A. MAHLER
E. MANTZER
N. SAPIN
J. SOHLER
S. WEBER

BELFORT
COLMAR
DIDENHEIM
ILLKIRCH
MUNSTER
OBERHAUSBERGEN
OBERNAI
PARIS
ROUFFACH
SÉLESTAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A LA FEUILLE DE VIGNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

11A boulevard du Champ de Mars

68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'associé unique de la société A LA FEUILLE DE VIGNE SASU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A LA FEUILLE DE VIGNE SASU** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

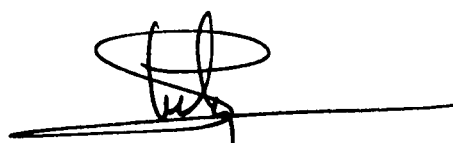
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

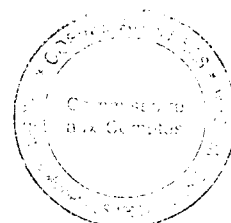
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colmar, le 11 juin 2018.



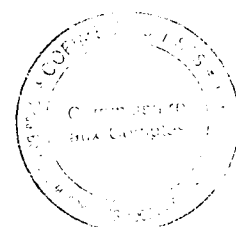
COFIME AUDIT S.A.S.
Sébastien WEBER
Commissaire aux comptes



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

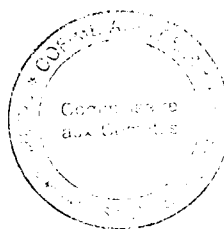
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



SASU A LA FEUILLE DE VIGNE**COMPTES ANNUELS****Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 500	7 500		
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles	12 129	12 074	55	4 340
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 800	16 710	17 090	19 807
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	170 422	146 757	23 665	37 556
Autres immobilisations corporelles	1 548 573	1 225 759	322 814	378 322
Immob. en cours / Avances & acomptes	70 481		70 481	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	134 125		134 125	104 729
Autres titres immobilisés	50 072		50 072	50 013
Prêts	16 950		16 950	9 666
Autres immobilisations financières	810 501		810 501	994 061
ACTIF IMMOBILISE	2 869 797	1 408 800	1 460 998	1 613 738
Stocks				
Matières premières et autres approv.	3 924		3 924	4 057
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	486		486	459
Créances				
Clients et comptes rattachés	68 512		68 512	52 079
Fournisseurs débiteurs	6 011		6 011	2 293
Personnel	11		11	11
Etat, Impôts sur les bénéfices	90		90	90
Etat, TVA	21 862		21 862	9 494
Autres créances	5 407		5 407	11 519
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	519		519	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41 934		41 934	48 725
Charges constatées d'avance	12 505		12 505	16 523
ACTIF CIRCULANT	161 261		161 261	145 250
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 031 058	1 408 800	1 622 258	1 758 989



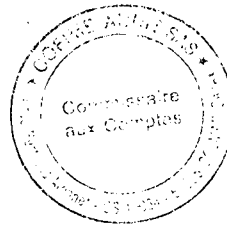
Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	864 336	858 660
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	151 943	175 677
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	91 020	92 602
CAPITAUX PROPRES	1 118 299	1 137 938
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	120 792	160 820
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Groupes et Associés	134 757	258 384
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 551	8 526
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 936	100 382
Dettes fiscales et sociales	61 033	54 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 185	31 778
Autres dettes	7 904	2 790
Produits constatés d'avance	3 800	3 375
DÉTES	503 959	621 051
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 622 258	1 758 989



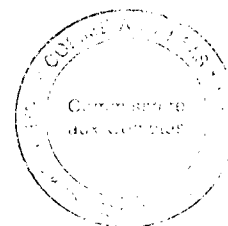
Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	3 456	4 244
Production vendue (services)	1 419 018	1 413 503
Chiffre d'affaires net	1 422 474	1 417 747
Subventions d'exploitation	10 307	8 467
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 882	9 715
Autres produits	208	51
Total I	1 443 871	1 435 981
Achats de marchandises	2 015	2 281
Variations de stock	-27	-71
Achats de matières premières et autres approvisionnements	51 961	56 533
Variations de stock	133	-848
Autres achats et charges externes (a)	581 941	532 135
Impôts, taxes et versements assimilés	27 789	21 324
Salaires et traitements	273 961	270 097
Charges sociales	65 495	66 157
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	97 110	102 173
Autres charges	85 703	85 409
Total II	1 186 080	1 135 190
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	257 790	300 791
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 182	11 736
Total V	19 182	11 736
Intérêts et charges assimilées (4)	71 014	79 719
Total VI	71 014	79 719
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-51 832	-67 983
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	205 958	232 808



Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	19 919	16 633
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	25 407	23 186
Total VII	45 326	39 819
Sur opérations de gestion	2 955	2 650
Sur opérations en capital	683	1 014
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 825	10 956
Total VIII	27 463	14 620
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 863	25 199
Impôts sur les bénéfices (X)	71 878	82 330
Total des produits (I+III+V+VII)	1 508 379	1 487 536
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 356 436	1 311 859
BENEFICE OU PERTE	151 943	175 677

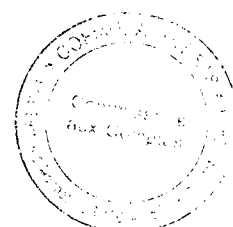


COMPTES ANNUELS

2017

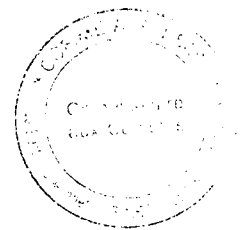
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE



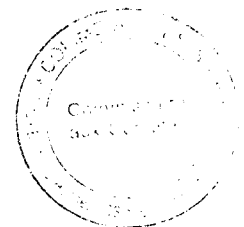
Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite			x
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A LA FEUILLE DE VIGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 622 258 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 151 943 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

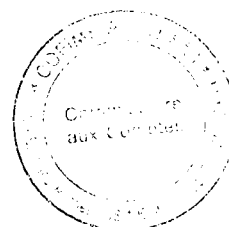
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

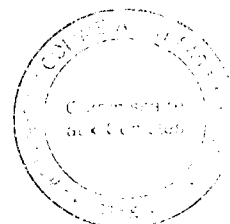


Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Droits d'entrée ACCOR: 8 ans
 - Site internet: 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers :
 - Installations générales: 5 à 20 ans
 - Aménagement du terrain: 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer et produit à recevoir

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors

Règles et méthodes comptables

taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

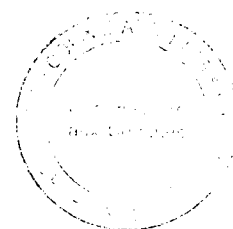
Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 903 EURO. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

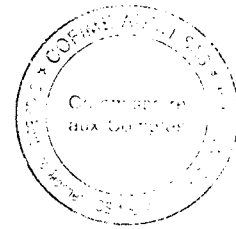


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 245			15 245
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 558	71		19 629
Immobilisations incorporelles	34 803	71		34 874
- Terrains	33 800			33 800
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	171 409	2 441	3 428	170 422
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 508 581	18 881		1 527 462
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 761			8 761
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		70 481		70 481
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 734 901	91 802	3 428	1 823 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	104 729	29 396		134 125
- Autres titres immobilisés	50 013	59		50 072
- Prêts et autres immobilisations financières	1 003 727		176 276	827 451
Immobilisations financières	1 158 469	29 455	176 276	1 011 648
ACTIF IMMOBILISE	2 928 173	121 328	179 704	2 869 797



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	71	91 802		91 873
Apports				
Créations				
Réévaluations			29 455	29 455
Augmentations de l'exercice	71	91 802	29 455	121 328
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 428	176 276	179 704
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 428	176 276	179 704

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	15 244
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	15 245

Le fonds commercial comprend le fonds de commerce sis 11a, Boulevard du Champ de Mars à Colmar avec droit au bail et l'enseigne "A LA FEUILLE DE VIGNE"

Il s'agit d'un fonds acheté et bénéficiant d'une protection juridique.

La valeur mentionnée est celle de l'acte d'acquisition.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

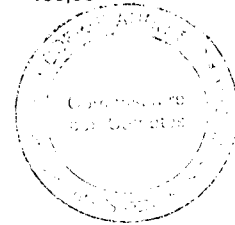
Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
--	---------	---	-------------------------------------	---

- Filiales
(détenues à + 50 %)

SCI JACQUES CHEVILLARD 68000 COLMAR	10 000	37 925	100,00	-55 585
-------------------------------------	--------	--------	--------	---------

- Participations
(détenues entre 10 et 50 %)



Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------------	----------------------	-------------------------

- Filiales
(détenues à + 50 %)

7 203	7 203	126 922		
-------	-------	---------	--	--

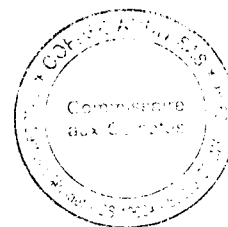
- Participations
(détenues entre 10 et 50 %)

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 218	4 356		19 574
Immobilisations incorporelles	15 218	4 356		19 574
- Terrains	13 993	2 717		16 710
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 853	15 648	2 745	146 757
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 133 336	72 829		1 206 165
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 684	1 560		7 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 299 216	92 754	2 745	1 389 226
ACTIF IMMOBILISE	1 314 435	97 110	2 745	1 408 800



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

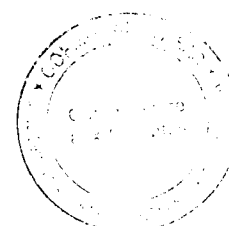
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 068 771 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	126 922		126 922
Prêts	16 950		16 950
Autres	810 501		810 501
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	68 512	68 512	
Autres	33 381	33 381	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 505	12 505	
Total	1 068 771	114 398	954 373

Prêts accordés en cours d'exercice

7 284

Prêts récupérés en cours d'exercice



Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur prêts	16 950
PAR - Contrats aidés	2 390
Produits à recevoir	3 017
Total	22 357

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
--	-------------------	--------------------------------

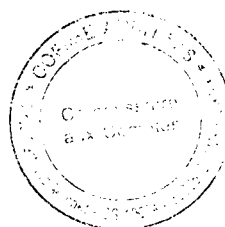
I. PERSONNES MORALES

JAPALOU 68000 COLMAR

100,00

500,00

II. PERSONNES PHYSIQUES



Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	92 602	23 825	25 407	91 020
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	92 602	23 825	25 407	91 020

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation

Financières

Exceptionnelles

23 825

25 407

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

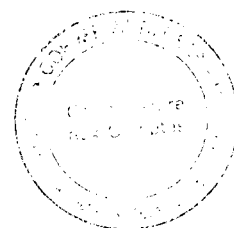
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 494 407 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	120 792	30 415	90 377	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 936	151 936		
Dettes fiscales et sociales	61 033	61 033		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 185	14 185		
Autres dettes (**)	142 661	142 661		
Produits constatés d'avance	3 800	3 800		
Total	494 407	404 030	90 377	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : 39 995

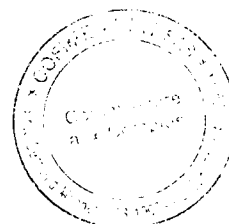
(**) Dont envers groupe et associés 81 782



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau, énergie CAP	3 942
Entretien construction CAP	915
Entretien matériel CAP	101
Maintenance - CAP	3 465
Honoraires CAP	12 230
Commissions sur ventes CAP	6 907
Annonces et insertions CAP	2 418
Décoration CAP	260
Dons CAP	1 216
Redevances CAP	9 693
Japalou CAP	81 782
Dettes prov.s/congés à payer	20 077
Intéressement à payer	2 983
Autres charges à payer	4 387
Charges soc.s/congés à payer	4 818
Autres charges à payer	473
Forfait social sur intéressement	1 214
Contribution Eco.Territoriale CAP	384
Formation professionnelle CAP	2 274
Taxe d'apprentissage CAP	1 082
Intérêts à payer Blancol	66
Total	160 687



Comptes de régularisation

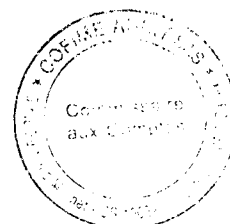
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Prod.entretien-accueil CPA	5 316		
Assurances CPA	1 966		
Combustible CPA	1 231		
Annonces et insert. CPA	1 429		
Droits d'auteur CPA	682		
Cotisations professionnelles CPA	74		
Locations mobilières CPA	854		
Ent.contractuel CPA	858		
Abonnement musical CPA	95		
Total	12 505		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 800		
Total	3 800		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

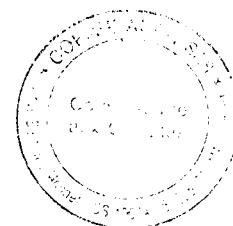
Honoraire des autres services : 0 euros



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SASU A LA FEUILLE DE VIGNE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL JAPALOU.

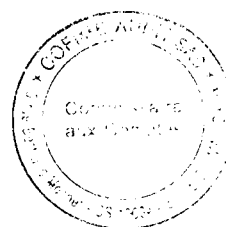


Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	720 000
<i>Nantissement de 500 parts sociales</i>	2 450 000
Autres engagements donnés	3 170 000
Total	3 170 000



Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, il sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de notre fonds de roulement.